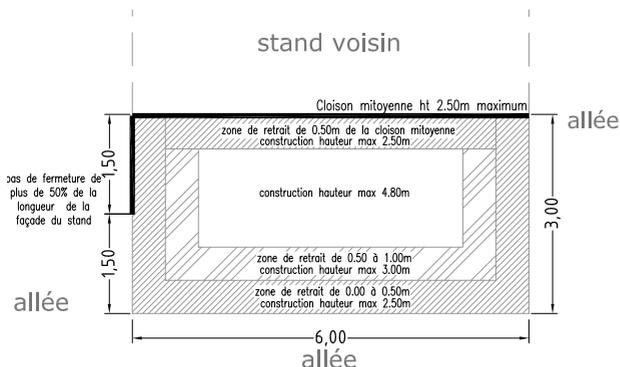
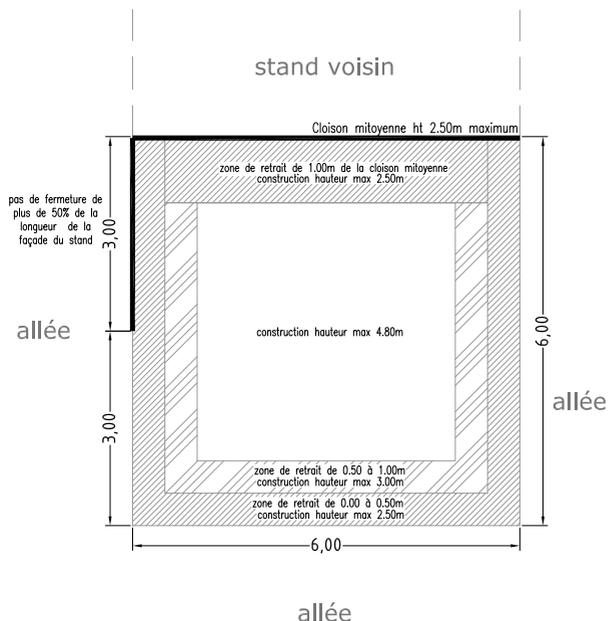


RÈGLES D'ARCHITECTURE



CONSTRUCTION

Cloisons mitoyennes

Hauteur maximale = 2,50 m.

HABILLAGE

Décoration/enseigne possible

Hauteur maximale = 4,80 m
y compris pour les ballons.

La signalétique du stand ne doit en aucun cas gêner les stands voisins.

Le stand ne doit pas présenter de fermeture de plus de 50% de la longueur de façade du stand.

RÈGLES DE RETRAIT

Stands de 6m de profondeur

Retrait de 1 m. Surface sur laquelle les cloisons ne peuvent dépasser 2,50 m.

Stands de 3m de profondeur

Retrait de 0,5 m. Surface sur laquelle les cloisons ne peuvent dépasser 2,50 m.

Chaque stand devra faire l'objet d'une validation de l'organisateur.



Pour les halls 1, 2 & 3, une dénivellation de 1 cm/m est à prendre en compte.